

Réduire son ISF en investissant dans les PME

La Loi de Finances pour 2011 a maintenu certains avantages ISF en cas d'investissement dans des PME. Par ailleurs, la déclaration et le paiement de l'ISF pour cette année ont été reportés au 30 Septembre 2011

Nous avons retenu cette année deux sociétés de gestion proposant une offre de qualité. Vous trouverez dans cette note une présentation succincte du dispositif ainsi que des investissements choisis

Le principe

En contrepartie d'investissements réalisés dans des PME et d'une conservation de vos parts pendant 5 ans, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt « *one shot* » (l'impact de défiscalisation est immédiat sur l'année d'acquisition).

Deux solutions s'offrent alors à vous :

- L'investissement en direct : vous investissez directement au capital de PME éligibles
- L'investissement intermédié : vous souscrivez des parts de fonds (FIP) qui investissent au capital de PME

L'avantage fiscal

La réduction d'ISF diffère selon le type d'investissement réalisé et s'élèvera à :

- 50 % du montant investi au capital d'une ou plusieurs PME éligibles pour un investissement en direct (réduction limitée à 45 000 €/an).
- 50% du montant investi par le fonds dans des PME éligibles pour un investissement intermédié (réduction limitée à 18 000 €/an).

Exemple chiffré

Vous trouverez ci-dessous un exemple chiffré de l'avantage en termes de réduction ISF procuré par un tel investissement :

ISF estimé	Investissement PME	Réduction ISF	ISF à payer
5 000 €	10 000 €	5 000 €	0 €
10 000 €	20 000 €	10 000 €	0 €
20 000 €	40 000 €	20 000 €	0 €

Un contribuable estimant son ISF à 10 000 € a donc deux solutions :

- Payer 10 000 € au Trésor Public
- Investir 20 000 € dans des PME (et ainsi ne pas payer d'ISF), conserver ses parts 5 ans et espérer une plus-value au terme.

Nous noterons donc qu'un tel investissement sera perdant uniquement dans le cas où les parts de PME perdent plus de 50% en 5 ans !

Notre choix pour 2011

Notre sélection s'est déroulée en deux temps :

1. Recherche et Analyse les produits proposés sur le marché pour 2011
2. Etude attentive des *process* de gestion, de sélection des entreprises et des performances passées

Aussi, nous avons retenu deux sociétés de gestion présentant chacune une offre de qualité : il s'agit des sociétés *Audacia* et *Midi Capital*.

▪ **L'offre de la société de gestion AUDACIA**

Investissement en direct : Mandat de gestion Audacia Direct PME 2017

Souscription minimale	5 000 €
Closure de la souscription	20/07/2011
Droits d'entrée	0%
Frais de gestion	0%
Réduction d'impôt	50% du montant investi
Profils	3 Profils : conservateur, équilibré et dynamique
Types d'entreprise	PME « expansion » : plus de 5 M€ de CA, plus de 5 ans d'ancienneté, historique de rentabilité positive, management en place
	PME « ascension » : plus d'1 M€ de CA, très forte croissance et bonne visibilité, rentabilité atteinte ou à venir dans les 2 ans
Nombres d'entreprise	Profil conservateur : 25 PME expansion ; Profil équilibré : 50% de PME expansion et 50% de PME ascension ; Profil dynamique : 4 PME ascension
Option de rachat *	PME expansion : dès la 5 ^{ème} année option de rachat à 110% du prix d'achat ; puis si l'option n'est pas exercée, versement d'un dividende prioritaire de Euribor + 15% / an
	PME ascension : dès la 5 ^{ème} année option de rachat à 100% du prix d'achat pour 50% des titres et au prix du marché pour 50% des titres ; puis si l'option n'est pas exercée, versement d'un dividende prioritaire de Euribor + 15% / an

* L'option de rachat n'est pas obligatoire et le versement de dividende ne sera réalisé que si la PME est bénéficiaire.

Investissement intermédiaire : FIP Audacia APA

Souscription minimale	1 000 €
Closure de la souscription	20/07/2011
Droits d'entrée	5%
Droits de sortie	0%
Frais de gestion	3,3% TTC annuel maximum
Frais de constitution du fonds (ponctuel la 1 ^{ère})	1% net maximum
Durée de blocage	Minimum 6 ans et jusqu'à 8 ans
Régions d'investissement	Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Centre
Ratio PME éligibles	80%
Réduction d'impôt	40% du montant investi (hors droit d'entrée) ;
Avantage fiscal	Durant la vie du fonds 80% du montant investi sont exonérés d'ISF ; Lors de la sortie exonération des plus-values sauf prélèvements sociaux
Types d'entreprise	PME jeunes et dynamiques
Option de rachat *	Dès la 5 ^{ème} année option de rachat égale à 2 fois le prix d'achat ; puis si l'option n'est pas exercée, versement d'un dividende prioritaire de Euribor + 15% / an

* L'option de rachat n'est pas obligatoire et le versement de dividende ne sera réalisé que si la PME est bénéficiaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces investissements comportent un risque de perte en capital

▪ **L'offre de la société de gestion MIDI CAPITAL**

Investissement en direct : Mandat de gestion Club Deal

Souscription minimale	10 000 €
Closure de la souscription	15/09/2011
Droits d'entrée	5% maximum
Frais de gestion	0%
Réduction d'impôt	50% du montant investi
Nombre d'entreprises	2
Types d'entreprise	PME matures en développement, rentables ou en passe de l'être
Option de rachat *	Dès la 5ème année option de rachat à 120% du prix d'achat ; puis si l'option n'est pas exercée, majoration annuelle de 10% du prix d'achat (130% la 6ème année, 140% la 7ème année, ... , 170% la 10ème année)

* L'option de rachat n'est pas obligatoire et ne peut être garantie

Investissement intermédié : FIP Avantage ISF II et FIP Mezzano II

▪ **FIP Avantage ISF II**

Souscription minimale	500 €
Closure de la souscription	30/09/2011
Droits d'entrée	0,48%
Droits de sortie	0,48%
Frais de gestion	3,94%
Frais de constitution du fonds (ponctuel la 1ère	0,11% TTC
Durée de blocage	Minimum 7 ans et jusqu'à 10 ans
Régions d'investissement	Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
Ratio PME éligibles	85%
Réduction d'impôt	42,5% du montant investi (hors droit d'entrée)
Avantage fiscal	Durant la vie du fonds 85% du montant investi sont exonérés d'ISF ; Lors de la sortie exonération des plus-values sauf prélèvements sociaux
Types d'entreprise	PME matures non cotées disposant de projets de croissance structurés

▪ **FIP Mezzano II**

Souscription minimale	500 €
Closure de la souscription	30/09/2011
Droits d'entrée	0,42%
Droits de sortie	0,42%
Frais de gestion	3,94%
Frais de constitution du fonds (ponctuel la 1ère	0,13% TTC
Durée de blocage	Minimum 5 ans et jusqu'à 7 ans
Régions d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et PACA
Ratio PME éligibles	100%
Réduction d'impôt	50% du montant investi (hors droit d'entrée)
Avantage fiscal	Durant la vie du fonds 100% du montant investi sont exonérés d'ISF ; Lors de la sortie exonération des plus-values sauf prélèvements sociaux
Types d'investissement	Obligations convertibles en actions de PME de Proximité

Nous attirons votre attention sur le fait que ces investissements comportent un risque de perte en capital